

**Délibération n° 2020-50 en date du 17 décembre 2020
Portant modification de la définition du sportif de niveau national**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 230-3, L. 232-2 et L.232-2-1 ;

Vu le code mondial antidopage, notamment son annexe 1 ;

Vu le standard international pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques ;

Vu le standard international pour les contrôles et les enquêtes, notamment le point 3.2.b) de son article 4 ;

Vu la délibération n° 2019-8 en date du 21 février 2019 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage portant définition du sportif de niveau national ;

Vu la délibération n° 2020-5 en date du 23 janvier 2020 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage portant modification de la définition du sportif de niveau national ;

Vu la délibération n° 2020-50 en date du 17 décembre 2020 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage portant adoption du programme annuel de contrôle pour 2021 ;

Considérant le risque de dopage associé aux différentes disciplines sportives pratiquées en France, évalué selon la méthodologie prévue par le standard international susvisé, ainsi que le niveau sportif qu'implique, pour un sportif, son inscription sur l'une des listes ministérielles, son classement ou son de niveau de performance défini par la fédération délégataire, ou sa participation à certaines compétitions ;

Sur proposition conjointe du secrétaire général et de la directrice des contrôles,

DÉCIDE :

Article 1^{er} – La délibération n° 2020-5 en date du 23 janvier 2020 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage portant modification de la définition du sportif de niveau national est abrogée.

Article 2 - L'annexe à la délibération n° 2019-8 en date du 23 janvier 2020 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage portant définition du sportif de niveau national est remplacée par l'annexe à la présente délibération.

Article 3 – La présente délibération entrera en vigueur le 1^{er} février 2021. Elle sera publiée sur le site internet de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 17 décembre 2020.

La Présidente
de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Signé

Dominique LAURENT

Sports individuels			
FÉDÉRATIONS FRANÇAISES	SPORTS	DISCIPLINES	NIVEAU*
Fédération française d'Athlétisme	Athlétisme	Toutes	International A International B National 1
Fédération française d'Aviron	Aviron	Aviron et Para-Aviron	Élite Sénior
Fédération française de Badminton	Badminton	Badminton	Élite Sénior
Fédération française de Boxe	Boxe	Boxe anglaise	Élite Sénior Relève
Fédération française de Canoë-kayak et sports de pagaie	Canoë-Kayak	Toutes	Élite Sénior
Fédération française de Course d'orientation	Course d'orientation	Toutes	Élite Senior
Fédération française de Cyclisme	Cyclisme	Toutes	Élite Sénior Relève
Fédération française de Danse	Danse	Toutes	Élite Sénior
Fédération française d'Équitation	Équitation	Toutes	Top 20 (dressage, sauts d'obstacle, concours complet)
Fédération française d'Escrime	Escrime	Toutes	Élite Sénior
Fédération française d'Études et sports sous-marins	Sports Subaquatiques	Toutes	Élite Sénior
Fédération française de Force athlétique	Force athlétique	Toutes	Élite Sénior Relève
Fédération française de Golf	Golf	Golf	Top 20 hommes Top 10 femmes
Fédération française de Gymnastique	Gymnastique	Toutes	Élite Sénior
Fédération française d'Haltérophilie	Haltérophilie	Haltérophilie	Élite Sénior Relève
Fédération française de Handisport		Athlétisme Football Cyclisme Halterophilie Natation Ski Alpin Et Snowboard Tennis De Table	Élite
Fédération française de Judo, jujitsu, kendo et disciplines associées	Judo	Judo et Para-Judo Jujitsu	Élite Sénior

*Selon les catégories de la liste des sportifs de haut niveau en application de l'article L. 221-2 du code du sport ou les classements / niveaux de performance édictés par la Fédération

Sports individuels			
FÉDÉRATIONS FRANÇAISES	SPORTS	DISCIPLINES	NIVEAU*
Fédération française de Karaté et disciplines associées	Karaté	Karaté Wushu	Élite Sénior
Fédération française de Lutte et disciplines associées	Lutte	Toutes	Élite Sénior Relève
Fédération française de Montagne et escalade	Escalade	Toutes	Élite Sénior
	Ski Alpinisme	Ski alpinisme	Élite Sénior Relève
Fédération française de Motocyclisme	Motocyclisme	Toutes	Élite Sénior
Fédération française de Natation	Natation	Toutes	Élite Sénior
Fédération française de Pelote basque	Pelote Basque	Disciplines de pelote basque	Élite Sénior
Fédération française de Pentathlon moderne	Pentathlon Moderne	Pentathlon moderne	Élite Sénior
Fédération française de Pétanque et jeu provençal	Pétanque	Toutes	Elite
Fédération française de Roller et skateboard	Roller et skateboard	Toutes	Élite Sénior
Fédération française de Sauvetage et de secourisme	Sauvetage	Toutes	Élite
Fédération française de Savate, boxe française et disciplines associées	Savate	Toutes	Élite Sénior
Fédération française de Ski	Ski	Toutes y compris biathlon	Élite Sénior
Fédération française de Sport automobile	Sports Automobiles	Sports automobiles	Élite
Fédération française de Sports de glace	Bobsleigh	Bobsleigh	Élite Senior
	Patinage	Toutes	Élite Sénior
Fédération française de Sport boules	Sport Boules	Toutes	Élite
Fédération française de Squash	Squash	Squash	Élite Senior

*Selon les catégories de la liste des sportifs de haut niveau en application de l'article L. 221-2 du code du sport ou les classements / niveaux de performance édictés par la Fédération

Sports individuels

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES	SPORTS	DISCIPLINES	NIVEAU*
Fédération française de Surf	Surf	Toutes	Élite Sénior
Fédération française de Taekwondo et disciplines associées	Taekwondo	Toutes	Élite Sénior
Fédération française de Tennis	Tennis	Tennis et Para-Tennis (fauteuil)	Top 60 hommes Top 40 femmes Top 10 (para-tennis)
Fédération française de Tennis de table	Tennis de table	Tennis de table	Élite Sénior
Fédération française de Tir	Tir	Toutes	Élite
Fédération française de Tir à l'arc	Tir à l'arc	Toutes	Élite
Fédération française de Triathlon	Triathlon	Triathlon / Duathlon et Para-Triathlon	Élite Sénior
Fédération française de Voile	Voile	Toutes	Élite

*Selon les catégories de la liste des sportifs de haut niveau en application de l'article L. 221-2 du code du sport ou les classements / niveaux de performance édictés par la Fédération

Sports collectifs

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES	SPORTS	DISCIPLINES	NIVEAU
Fédération française de Basketball	Basketball	Basketball *	Championnat de France de professionnel de "Jeep Élite" (Ligue nationale de basket) Ligue Féminine de basketball
		Basketball (3x3)	Joueurs sélectionnés en équipe nationale sénior masculine ou féminine à l'occasion d'une compétition au cours de l'année civile en cours ou de l'année civile précédente
Fédération française de Football	Football	Football *	Championnats de France professionnels de Ligue 1 et de Ligue 2 (Ligue de Football Professionnel) Championnat de France féminin Division 1
Fédération française de Handball	Handball	Handball *	Championnat de France professionnel de handball de D1 masculine (Ligue nationale de handball) Ligue féminine de handball - Division 1 féminine
Fédération française de Hockey sur gazon	Hockey sur gazon	Hockey sur gazon	Joueurs sélectionnés en équipe nationale sénior masculine à l'occasion d'une compétition au cours de l'année civile en cours ou de l'année civile précédente
Fédération française de Hockey sur glace	Hockey sur glace	Hockey sur glace*	Championnat de Synergglace Ligue Magnus
Fédération française de Rugby à XIII	Rugby à XIII	Rugby à XIII *	Championnat de France Élite 1 Clubs français engagés en Super League (Rugby football league)
Fédération française de Rugby	Rugby	Rugby à XV *	Championnat de France de Rugby de 1ère division TOP 14 et de 2ème division PRO D2 (Ligue nationale de rugby)
		Rugby à 7 *	Championnat de France de rugby à 7 Super Sevens (Ligue nationale de rugby)
Fédération française de Volley-ball	Volley-ball	Volley-ball *	Championnat de France professionnel de volley-ball de D1 masculine (Ligue nationale de volley)

* Le statut de sportif de niveau national concerne :

Les sportifs titulaires d'un contrat de joueur professionnel (à l'exception de tous les autres contrats prévus par les dispositions des conventions collectives et/ou règlements des disciplines considérées visant notamment les joueurs en formation) conclu en vue de participer à une des compétitions susvisées.

Les autres sportifs, dès leur première participation effective à une rencontre sportive de l'une des compétitions susvisées jusqu'au terme de la saison sportive en cours.